

Oxyde nitrique
MULTIGAS088


Etiquette 2.3 : Gaz toxique.



Etiquette 5.1 : Substances comburantes.



Etiquette 8 : Matière corrosive.



O : Comburant



C : Corrosif



T+ : Très toxique

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : Oxyde nitrique
N° FDS : MULTIGAS088
Formule chimique : NO
Identification de la société : MULTIGAS
 ROUTE DE L'INDUSTRIE
 CH - 1564 DOMDIDIER Switzerland
N° de téléphone en cas d'urgence : Tel: 026 676 94 94

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Substance.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Oxyde nitrique	100 %	10102-43-9	233-271-0	----	O; R8 T+; R26 C; R34

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers : Gaz comprimé.
 Très toxique par inhalation.
 Corrosif pour les yeux, le système respiratoire et la peau.
 Oxydant. Entretient vivement la combustion. Peut réagir violemment avec les matières combustibles.

4 PREMIERS SECOURS
Premiers secours

- Inhalation : Très toxique par inhalation.
 Effets retardés possibles.
 L'exposition prolongée à de faibles concentrations peut entraîner un oedème pulmonaire.
 Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

- Contact avec la peau et les yeux : Peut causer des brûlures de la peau et de la cornée (avec perturbation temporaire de la vision).
 Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
 Enlever les vêtements contaminés. Asperger la zone contaminée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
 Obtenir une assistance médicale.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité : Ininflammable.
Risques spécifiques : Entretient la combustion.
 L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Oxyde nitrique
MULTIGAS088
5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)

- Produits de combustion dangereux** : Aucun produit plus dangereux que le produit lui-même.
- Moyens d'extinction**
- **Agents d'extinction appropriés** : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.
 - Méthodes spécifiques** : Si possible, arrêter le débit gazeux.
S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.
- Equipements de protection spéciaux pour pompiers** : Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Evacuer la zone.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
Eliminer les sources d'inflammation.
Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.
- Précautions pour l'environnement** : Essayer d'arrêter la fuite.
Diminuer la vapeur par pulvérisation d'eau sous forme de brouillard ou de fines gouttelettes.
Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
- Méthodes de nettoyage** : Ventiler la zone.
Laver abondamment à l'eau l'équipement contaminé, et les endroits où s'est produite la fuite.
Laver la zone à l'eau.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Stockage** : Entreposer à l'écart des gaz inflammables et des autres produits inflammables.
Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.
- Manipulation** : Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
Ouvrir lentement le robinet pour éviter un choc de pression.
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.
N'utiliser ni huile ni graisse.
Interdire les remontées de produits dans le récipient.
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Disposer d'un vêtement de protection approprié résistant chimiquement prêt à l'usage en cas de nécessité.
Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité.
Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
Assurer une ventilation appropriée.
- Limites d'exposition professionnelle** : Oxyde nitrique : TLV© -TWA [ppm] : 25
Oxyde nitrique : LTEL - UK [ppm] : 25
Oxyde nitrique : STEL - UK [ppm] : 35
Oxyde nitrique : VME - France [ppm] : 25
Oxyde nitrique : MAK - Allemagne [ppm] : 25
Oxyde nitrique : HTP-värden - 8 H - [ppm] : 3
Oxyde nitrique : HTP-värden - 8 H - [mg/m³] : 57
Oxyde nitrique : HTP-värden - 15min - [ppm] : 6
Oxyde nitrique : HTP-värden - 15min - [mg/m³] : 11
Oxyde nitrique : NGV - [ppm] : 25
Oxyde nitrique : NGV - [mg/m³] : 30
Oxyde nitrique : KTV - [ppm] : 50

Oxyde nitrique
MULTIGAS088
8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

 Oxyde nitrique : KTV - [mg/m³] : 60

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C	: Gaz comprimé.
Couleur	: Gaz incolore.
Odeur	: Difficilement détectable à l'odeur à faible concentration.
Masse moléculaire	: 30
Point de fusion [°C]	: -164
Point d'ébullition [°C]	: -152
Température critique [°C]	: -93
Pression de vapeur, 20°C	: Non applicable.
Densité relative, gaz (air=1)	: 1
Densité relative, liquide (eau=1)	: 1,3
Solubilité dans l'eau [mg/l]	: 67
Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air]	: Oxydant.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
Autres données	: Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité	: Oxyde violemment les matières organiques. Se décompose à température ordinaire en azote et autres oxydes d'azote. S'oxyde à l'air en donnant le dioxyde d'azote qui est extrêmement réactif. Peut réagir violemment avec les réducteurs. Peut réagir violemment avec les matières combustibles.
-------------------------	--

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques	: Oedème retardé fatal du poumon. Brûlures sévères de la peau, des yeux et des voies respiratoires à concentration plus élevée.
CL50 [ppm/1h]	: 115

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux.
---	--

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités	: Éviter de rejeter à l'atmosphère. Le gaz peut être lavé avec une solution alcaline dans des conditions contrôlées pour éviter une réaction violente. Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un arrêt anti-retour de flamme. Les gaz toxiques et corrosifs produits par combustion doivent être lavés avant rejet à l'atmosphère. Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.
-------------	---

Oxyde nitrique
MULTIGAS088
14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

No ONU	: 1660
I.D. n°	: --
ADR/RID	
- Désignation officielle de transport	: MONOXYDE D'AZOTE (OXYDE NITRIQUE) COMPRIMÉ
- ADR Classe	: 2
- Code de classification ADR/RID	: 1 TOC
- Etiquetage ADR	: Etiquette 2.3 : Gaz toxique. Etiquette 5.1 : Substances comburantes. Etiquette 8 : Matière corrosive.
Autres informations relatives au transport	: Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités. Avant de transporter les récipients : - S'assurer que les récipients sont fermement arrimés. - S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas. - S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place. - S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place. - Assurer une ventilation convenable. - Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification CE	: Non inclus dans l'Annexe I. Proposée par l'Industrie. O; R8 T+; R26 C; R34
Etiquetage CE	
- Symbole(s)	: T+ : Très toxique. C : Corrosif. O : Comburant
- Phrase(s) R	: R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles. R26 : Très toxique par inhalation. R34 : Provoque des brûlures.
- Phrase(s) S	: S1 : Conserver sous clé. S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S17 : Tenir à l'écart des matières combustibles. S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16 AUTRES INFORMATIONS

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques de toxicité.

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Oxyde nitrique**MULTIGAS088****16 AUTRES INFORMATIONS (suite)**

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Fin du document